Zeitschrift: Bulletin de l'Association Jean-Jacques Rousseau

Herausgeber: Association Jean-Jacques Rousseau

Band: - (2005)

Heft: 65

Artikel: Nouvelle acquisition

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1080302

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOUVELLE ACQUISITION

Les lettres autographes de Rousseau atteignant, lors des ventes aux enchères, des sommes hors de nos moyens financiers, nous quêtons dès lors les documents inédits relatifs à Jean Jacques dans des domaines annexes. C'est ainsi que nous avons pu acquérir récemment la lettre inédite suivante du comte de Clermont-Tonnerre au marquis de Beffroi, datée du 5 septembre 1768.

Réfugié à Grenoble depuis le 11 juillet grâce à une recommandation du prince de Conti au comte de Clermont-Tonnerre, gouverneur du Dauphiné, le sieur «Renou», malgré d'heureuses herborisations, y essuie des affronts qui le décident à fuir cette ville le 12 août pour faire halte à Bourgoin, où il est accueilli par le fils d'un ancien ami et où il épousera Thérèse le 30. Sur ce, interviennent de nouveaux différends – dont l'affaire Thévenin – qui incitent Clermont-Tonnerre à écrire une lettre de recommandation² au gouverneur militaire de Bourgoin:

A Grenoble le 5 7^{bre} 1768.

Je suis fort aise, Monsieur d'aprendre que vous ayés fait dans la personne du S^r. Renou une connoissance qui puisse vous etre utile et agréable. La vie qu'il mene et ses occupations qui ne peuvent etre qu'avantageuses à l'humanité Inspirent de l'interêt, et je ne crois pas tant qu'elles se borneront ainsi que j'ay lieu de le présumer a se perfectionner dans la science de la Botanie³ dans laquelle on peut le juger capable de faire beaucoup de progrés, je pense qu'il ne peut qu'etre dans le cas d'eprouver partout un accueïl favorable et de la protection; ce Sont ces mêmes motifs, Monsieur, qui me l'ont fait reçevoir ici avec plaisir, et je vous avoueray que je n'en aurois pas moins a l'y revoir encore, ce n'est pas que j'ambitionne de vous en priver je m'interesse assés à Son sors pour le voir avec satisfaction donner son choix au Lieu qui luy sera le plus

Botanie (sic) et non Botanic.

Les trois documents ici publiés ont été acquis à une vente aux enchères à l'Hôtel Douot à Paris le 7 décembre 2004.

² Cette lettre est résumée par R.A. Leigh dans la *Correspondance complète* sous le n° 6422 (t. 36, p. 84). Elle appartenait vers 1880 au comte Constantin à Paris.

agréable et je ne doute point que la raison⁴ / de se trouver a portée de vous ne Soit une de celles qui seroient le plus capable de le fixer dans celuy ou il est aujourdhui. Je suis charmé de trouver cette occasion de vous rénouveller les sentimens de l'attachement sincere que vous me connoissés pour vous et avec lequel j'ay l'honneur d'etre Monsieur, votre trés humble et trés obeissant serviteur.

Le ct de Tonnerre

Sur l'enveloppe d'un autre billet à l'adresse de «Dauphiné / A Monsieur / Monsieur le Marquis / de Béffroy Gouverneur de / Bourgoin / A Bourgoin» est copié perpendiculairement un fragment du préambule des Confessions. Il s'agit d'une autre écriture et le texte présente quelques variantes (signalées en italique) par rapport au manuscrit de Genève. Il se peut qu'elles soient dues à une copie inattentive de l'édition de 1782, mais sait-on jamais! Une d'elles m'intrigue cependant dans le dernier paragraphe: «qu'ils rougissent de mes indignités, qu'ils gémissent de mes misères»; c'est la leçon du manuscrit de Paris, et non celle du manuscrit de Genève qui a servi à la première publication des Confessions: «qu'ils gémissent de mes indignités, qu'ils rougissent de mes misères». Qu'est-ce à dire ? A en croire Hermine de Saussure⁵, Jean-Jacques aurait d'abord repris à Bourgoin et à Monquin le manuscrit conservé à l'Assemblée nationale, puis recopié celui qu'il avait confié à Moultou. Si tel est le cas, on est en droit de se demander si Jean-Jacques n'a pas laissé prendre note alors de ce passage à un «visiteur» (hiver 1768-1769 ou 1769-1770). Mais ceci n'est qu'une supposition, l'histoire de ces manuscrits demeurant un vrai casse-tête.

II

J.J. Rousseau

Je forme une entreprise qui n'eut jamais D'exemples et dont L'execution n'aura point d'imitateurs. Je *vais* mo[n]trer a mes semblables un homme dans toute la verite de la nature, et cet homme *c'est* moi moi seul je sens mon cœur, & je connois Les hommes; et je ne suis fait comme aucun de ceux que j'ai vû; j'ose croire n'etre fait comme aucun de ceux qui existent; je ne vaux pas mieux, *ou* moins; je suis autre.

En bas de page: «M. le Mis. de Beffroid /»

Rousseau et les manuscrits des Confessions, Paris, de Boccard, 1958, p. 187 ss. et 265.

J. D. Kronner

part of some state of the second part of the second of the

Si la nature a Bien ou mal fait de Briser le moule Dans Lequel elle m'a jette c'est ce dont on ne peut juger qu'après m'avoir lu. Que la trompette du jugement dernier sonne quand elle voudra, je viendrai, ce livre a la main, me présenter Devant le Souverain juge, je dirai hautement: voila ce que j'ai fait, ce que j'ai pensé, ce que je suis j'ai dit le Bien & le mal avec la même franchise; je n'ai rien tu⁶, rien deguisé, rien pallié [?]; je me suis montré coupable & vil quand je l'ai été⁷, j'ai montre mon interieur, comme tu [as vu] as vu toi meme, être [suprem] eternel; rassemble autour de moi l'innombrable foule de mes semblables; qu'ils ecoutent mes Confessions, qu'ils rougissent de mes indignites, qu'ils gemissent de mes miseres⁸, que chacun dévoil[e] à son tour son cœur au pied, de ton throne & qu'un seul te dise ensuite, s'il l'ose: je fu[s] meilleur que cet hommela:

A ce lot était jointe encore une copie d'une lettre essentielle de Rousseau au libraire Guy, datée de Wootton le 2 août 1766, dont on ne connaît que des fragments ingénieusement reconstitués par R.A Leigh en CC 5322 d'après diverses autres copies ou des textes imprimés. En tout cas la version qui suit lui était inconnue⁹, mais il doit certainement en exister encore d'autres, puisque Rousseau en a fait une lettre ostensible.

Après sa querelle avec David Hume, Rousseau a quitté Londres le 19 février 1766 pour aller s'établir à Wootton, mais les relations s'enveniment à cause de son angoisse croissante d'un «complot» et il écrit alors ces lignes désabusées dans lesquelles il ne craint pas d'éventuelles révélations que Hume pourrait publier. La lettre de Guy étant inconnue, il est difficile de comprendre «les bruits publics» qu'il rapportait à Rousseau, mais ils sont certainement relatifs aux traîtrises que celui-ci a attribuées ouvertement (CC 5274) et publiquement à Hume, auxquelles on ne veut absolument pas croire à Paris et qu'on ne lui pardonne de nulle part. Comme il s'agit d'une lettre ostensible

Manque: «de mauvais, rien ajouté de bon, et s'il m'est arrivé d'employer quelque ornement indifférent, ce n'a jamais été que pour remplir un vide occasionné par mon défaut de mémoire; j'ai pu supposer vrai ce que je savois avoir pu l'être, jamais ce que je savois être faux.»

Manque: «bon, généreux, sublime, quand je l'ai été:»

⁸ Ces deux propositions sont inversées.

Je mets en italique les différences lexicales par rapport au texte imprimé par Leigh et ne mentionne pas les adjonctions autres dudit texte. Elles peuvent être dues à des négligences du copiste. Les alinéas sont numérotés d'après CC 5332.

(«Montrez cette lettre à mes amis»), elle a pu largement circuler sur le continent.

A Wootton le 2 Aoust 1766.

- [1] Je me serois bien passé, Monsieur, de savoir les bruits publics qu'on repand à Paris sur mon compte, et vous auriez bien pû vous passer de vous joindre à ces Cruels Amis qui se plaisent à m'enfoncer ce poignard dans le Cœur; le parti que j'ay pris de m'enfermer dans cette solitude, sans entretenir plus aucune Correspondance dans le monde, et l'effet de ma situation bien examinée, la ligue qui s'est formée contre moi est trop puissante, trop adroitte, trop ardente, et trop acreditée pour que dans ma position sans autre appuy que la Verité je sois en état de lui faire face dans le public. et couper la tête de cette ydre ne serviroit qu'a la faire multiplier je n'aurois pas detruit une de leur calomnie que 20 autres plus cruelles lui succederoient à l'instant; Ce que j'ay a faire est de bien prendre mon parti sur les jugements du public, de me taire et de tacher de vivre et mourir en paix.
- [2] Je n'en suis pas moins reconnoissant pour ceux que l'interest qu'ils prennent à moi engagent me faire part de ce qui se passe en m'affligent ils m'obligent, s'ils me font du mal c'est en voulant me faire du bien, ils croyent que ma reputation depend d'une lettre injurieuse, Celà peut être, mais s'ils croyent que mon honneur en dépend ils se trompent, si l'honneur d'un homme dependoit des injures qu'on lui dit il y a long temps qu'il n'auroit plus d'honneur à perdre, mais au contraire, il est même au dessous de l'honneste homme de repousser certains outrages, On dit que Mr Hume me traitte de vil canaille et de selerat Si je savois repondre a de pareils noms je m'en croirois digne.
- [3] Montrés cette Lettre a mes Amis et priés-les de se tranquiliser. Ceux qui ne jugent que sur des preuves ne me condamneront pas Ceux qui jugent sans preuves ne vallent pas la peine qu'on / les desabuse; M^r. Hume écrit, dit on qu'il veut publier touttes les pieces relatives à cette affaire¹⁰, C'est j'en repond bien ce qu'il se gardera de faire ou qu'il se gardera bien au moins de faire fidellement, que ceux qui seront au fait nous jugent je le désir que ceux qui ne scavent que ce que mr Hume voudroit dire nous jugent, cela m'est, je vous assure fort indifferent, j'ay un defenseur dont les decisions sont sûres moins lentes, je les attend, [4] je me borneray a vous *representer* une seule Reflexion, il s'agit mr de

¹⁰ C'est ce que fera fidèlement Hume en publiant à Londres [Paris] en octobre 1766 son Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau avec les pièces justificatives.

deux hommes dont l'un a ete amené par l'autre en Angleterre presque malgré luy. L'etranger ignore la langue du pays ne pouvant ny parler ny entendre, seul, sans ami sans appui sans connoissance sans savoir même a qui confier une lettre en sûreté, livré sans reserve à l'autre et aux siens, malade, rétiré ne voyant personne ecrivant peu s'est allé enfermer dans le fond d'une retraitte ou il herborise pour toutte occupation; Le Breton¹¹ homme actif liant et intrigant au milieu de son pays de ses amis de ses parens de ses patrons de ses patriottes en grand credit à la cour a la ville repandu dans le grand monde a le credi des gens de Lettres disposant des papiers publics, en grande Relation chés l'Etranger surtout avec les plus mortels Ennemis du premier. Dans cette position il se trouve que l'un des deux a tendu des pieges à l'autre, Le Breton crie en public que c'est cette ville canaille et ce selerat d'Etranger qui les lui tend, l'Etranger seul, malade abandonné gemit et ne repond rien, la dessus le voila jugé et il est demontré clair qu'il s'est laissé mener dans le pays de l'autre qu'il s'est mis a sa merci tout exprès pour lui faire piece et conspirer contre lui, que pensés vous de ces jugements / Si j'avois été capable de former un projet aussi monstrueusement extravagant, où est l'homme ayant quelque sens quelque humanité qui ne deveroit [sic] pas dire; vous faites torp [sic] a ce pauvre miserable il est trop fou pour être un selerat plaignés le saignés le mais ne l'injuriés pas, j'ajouteray que ce ton seul que prend mr Hume devroit decrediter ce qu'il dit, ce ton si brutal, si leste et si indigne d'un homme qui se respecte, marque assés que l'homme qui l'a dicté n'est pas sain, il n'anonce pas un Langage digne de foy je suis Etonné Je l'avoue, comment ce ton seul n'a pas causé l'indignation publique, C'est qu'a paris c'est toujours celui qui crie le plus fort qui a raison, et a ce combat là je n'obtiendray jamais la victoire et je ne la disputeray pas, [5] Voicy mr le fond en peu de mots. Il est prouvé que Mr Hume lié avec mes plus cruels ennemis, d'acord avec des Gens qui se montrent et a paris avec des gens qui ne se montrent pas m'a attiré dans son pays en apparence pour m'y servir avec la plus grande ostentation et en effet pour m'y diffamer

Voilà une énigme que je ne sais résoudre. Que vient faire ici le libraire de l'*Encyclopédie* dans cette histoire? D'après la *CC*, il n'existe aucune lettre de Rousseau à Le Breton et R.A. Leigh ne donne aucun commentaire à ce passage qui donne à supposer que l'éditeur parisien répand dans le public des calomnies. Un passage de l'«Avertissement des Éditeurs» [d'Alembert?] de l'*Exposé succinct* fait bien une allusion claire: «M. Rousseau a adressé à un libraire de Paris une lettre, où il accuse sans détour M. Hume de s'être ligué avec ses ennemis pour le trahir & le diffamer, & où il le défie hautement de faire imprimer les pièces qu'il a entre les mains. Cette lettre a été communiquée, à Paris, à un très grand nombre de personnes» (p. IX). Il s'agit évidemment de notre lettre à Guy. Mais que diable Le Breton vient-il faire dans cette galère?

avec la plus grande adresse, a [...] quoi il a très bien reussi je me suis plaint il a voulu scavoir mes raisons, je les lui ay écrittes dans le plus grand detail. Si on les demande il peut les dire. Quant à moi je n'en ay rien à dire du tout, plus je pense a la publicain de mr Hume moins je puis concevoir qu'il l'execute s'il le fait a moins d'enormes falcifications, je predis hardiement que malgré son extreme adresse et celle de ses amis sans même que je m'en mêle Mr Hume est un homme demasqué./

[L'alinéa 7 publié par Leigh manque.]

- [8] Je m'étois flatté de recevoir des nouvelles de md. la marechalle au moins par M^r. de la R[oche]. rien [...] point de reponse de nulle part depuis que je suis en Angleterre, je sens qu'il faut prendre mon parti sur cet article mais cela me coutera, [9] J'embrasse tendrement tous ceux qui m'aiment surtout mon bon et ancien ami mr [Lenieps]. Je souffre de ne lui point écrire, mais ma resolution ne peut subsister qu'elle ne soit généralle, il faut m'y tenir à la Rigueure, & [Manque la fin de cet alinéa de même que le 10.]
- [11] Vous me demandés de vous ecrire seulement tous les 15 jours et vous m'ecrivés une fois tous les trois mois, mon cher M^r . Je ne fais guerre de ces marchés là À Dieu je vous embrasse de tout mon Cœur. /

F.S. E.

